

sept ans, se noya le 7 juin, dans la rivière de Portneuf, étant tombé par accident de dessus le quai qui est à l'entrée de cette rivière, à son confluent avec le fleuve.

Son corps fut trouvé peu d'heures après sa chute et presque au même endroit où il était tombé. Cet accident fit naître à plusieurs les soupçons les plus atroces et les plus injustes contre une personne qui se trouvait seule avec le susdit François Marcot, au moment de sa chute dans l'eau ; nous disons, soupçons les plus injustes, puisqu'il n'y avait rien absolument qui pût donner lieu à ces soupçons, et que l'état de cette personne et les rapports qui l'unissaient au dit François Marcot, devaient naturellement faire repousser jusqu'à l'idée même du crime dont on voulait la croire coupable. Cette personne était son épouse. Dans les affreux soupçons que quelques personnes voulurent élever contre cette jeune épouse, devenue veuve d'une manière si déplorable, soupçons qui n'allaient à rien moins qu'à la faire considérer comme cause volontaire de la mort de son mari, et comme l'ayant elle même poussé et précipité dans la rivière, pour s'en défaire, on ne vit en ces soupçons, qu'une nouvelle preuve des excès horribles où peuvent porter la méchanceté de certaines personnes, et des préventions injustes dont on se laisse dominer.

La seconde personne qui périt par l'eau, fut le nommé François Hardy dit Châtillon, du petit bois de l'Ail. Il se rendait à Québec avec un autre homme, dans un bateau chargé d'effets qu'ils conduisaient à la ville. Heurtés dans leur bateau par un navire qu'ils ne surent point éviter, le susdit François Hardy fut jeté par la violence du choc hors du bateau où il était, et il disparut avant qu'il fût possible de lui donner aucun secours. Cet accident arriva vers le 20 septembre.

*(A suivre)*

---

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à S. Patrice de Québec, le 3 ; à S. Gilles, le 5 ; aux SS. Anges de Beauce, le 6 ; à S. Bruno, le 8.